



LE BULLETIN

INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE CENNE-MONESTIÉS - N°11 - SEPTEMBRE 2026

CAP SUR LE NOUVEAU MANDAT
VOS ÉLUS & LE PROGRAMME

AMÉNAGEMENT & TRAVAUX : C'EST PARTI
STATIONNEMENT & SÉCURITÉ

BUDGET 2026 - PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - AVANCÉE DU TIERS-LIEU
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS - VIE ASSOCIATIVE - HOMMAGE À EDGAR MORIN



Changement climatique, quel impact dans notre village ?

- * Comprendre les évolutions des températures à Cenne-Monestiés
- * Les conséquences pour notre village
- * Ce que peut faire la commune
- * Le nouveau Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Réunion publique

Vendredi 30 octobre à 18h30

Salle polyvalente

**Rester fidèles à ce
que nous sommes,
agir pour ce que
nous voulons
devenir.**



Chères habitantes, chers habitants,

Au lendemain des élections municipales, je veux avant tout vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée. Elle nous honore autant qu'elle nous oblige.

Je veux également saluer l'engagement de toute l'équipe municipale. Nous sommes réunis autour d'une conviction simple : Cenne-Monestiés est d'abord une communauté de vie, et une commune n'appartient pas à ceux qui la dirigent, mais à celles et ceux qui l'habitent.

Notre ambition est donc de faire évoluer notre village avec intelligence et mesure, sans jamais renier ce qui fait son identité, son histoire, ses paysages, ses habitudes et surtout les liens qui unissent ses habitants. Nous voulons préserver ce sentiment d'appartenance qui fait de Cenne-Monestiés un village singulier, tout en préparant résolument son avenir.

Être maire, c'est pour moi avant tout être utile : être attentif au quotidien, soutenir le lien social, favoriser les échanges entre générations, écouter les habitants et agir concrètement. C'est aussi savoir rassembler, respecter les différences et faire vivre l'intérêt général au-delà des sensibilités de chacun.

Nous continuerons bien sûr à gérer notre commune avec sérieux et responsabilité. Mais nous voulons aller plus loin que la seule gestion de l'existant. Une commune est un lieu de vie, de projets et d'avenir. Chaque décision doit contribuer à améliorer concrètement le bien-vivre à Cenne-Monestiés.

Un important défi s'impose désormais à nous : celui du changement climatique. Notre village en ressent déjà les effets, épisodes de chaleur plus intenses, sécheresses, pression sur la ressource en eau, risques pour nos espaces naturels et notre agriculture. Nous ne pouvons ni l'ignorer ni nous contenter de discours généraux.

La commune proposera donc des mesures très concrètes pour adapter notre village, mieux économiser et préserver l'eau, renforcer la végétalisation et les zones d'ombre, protéger nos espaces et préparer nos équipements et nos bâtiments aux nouvelles conditions climatiques. Nous voulons agir à notre échelle, avec pragmatisme et sans attendre.

Ce mandat sera ainsi placé sous le signe de la proximité, du concret et de l'anticipation. Nous ne prétendons pas tout changer, mais nous voulons faire avancer notre commune avec détermination, en restant fidèles à ce qui fait sa force.

Avec l'équipe municipale, nous mettrons toute notre énergie au service de Cenne-Monestiés. Avec humilité, avec responsabilité et avec cette conviction qui nous rassemble : faire de notre village un lieu de vie, de solidarité, d'échanges et d'avenir, où chacun puisse trouver sa place.

Votre maire,
Laurent Granger



Vos nouveaux élus



Laurent GRANGER
Maire

Délégations et fonctions : représente la commune au conseil communautaire de la Communauté de commune Piège-Lauragais-Maleperre (CCPLM) ; commissions CCPLM

tourisme, culture, contrat local de santé, CIAS ; relations avec les associations ; titulaire SYADEN, SGEPI, ATD ; commission d'appel d'offres.

Depuis plus de trente ans, Laurent accompagne des collectivités locales partout en France dans leurs stratégies de communication, de marketing et de développement territorial. Habitué à penser les projets sur le temps long et à faire dialoguer des acteurs très différents, il met aujourd'hui cette expérience au service de Cenne-Monestiés. Déjà engagé lors du précédent mandat, il a été élu maire le 20 mars 2026 et coordonne l'action de l'équipe municipale.



Cédric GROULIER
2ème adjoint

Délégations et fonctions : affaires juridiques ; plan communal de sauvegarde ; communication ; commission d'appel d'offres ; correspon-

dant incendie, DECI et défense ; représentant au conseil d'administration de l'association L'Usine.

Enseignant-chercheur en droit public, Cédric était déjà engagé au sein du précédent conseil municipal. Il enseigne notamment le droit des collectivités territoriales. A Cenne, cette expertise se traduit par une attention particulière à la sécurité juridique des décisions communales. Il est également responsable du plan communal de sauvegarde, et suit le projet de tiers-lieu.

Fanny LABADIE
1ère adjointe



Délégations et fonctions : finances ; habitat et logement ; commission d'appel d'offres ; commission CCPLM environnement et transition écologique ; titulaire SMICTOM.

Professeure des écoles, Fanny est habituée à rendre accessibles des sujets parfois complexes. Son goût pour la transmission et la pédagogie irrigue naturellement son engagement municipal : suivre les finances de la commune avec rigueur, tout en les rendant lisibles par toutes et tous. Elle porte également les questions d'habitat et de logement, convaincue qu'elles sont au cœur de l'avenir du village.

Elena PETRANICIU
Conseillère municipale



Délégations et fonctions : Conseil municipal des enfants ; commissions CCPLM tourisme et culture ; titulaire SGEPI.

Designer de formation, artiste, Elena exerce un métier où création et transmission vont de pair. À la mairie, elle accompagne les questions scolaires et le Conseil Municipal des Enfants avec la même conviction : les jeunes ont des idées à apporter à la vie du village. Elle représente également la commune dans les commissions tourisme et culture de la CCPLM.



**Jean-Luc
SAVOLDELLI**
Conseiller municipal

Délégations et fonctions :
voirie ; barrage et réseaux
d'eau ; commission de contrôle
des listes électorales ; commis-
sions CCPLM eau, assainis-

sement, voirie, déchets ; titulaire Syndicat du
Fresquel ; suppléant SGEPI ; correspondant ONF.

*Agriculteur à Cenne, Jean-Luc connaît le territoire
au fil des saisons, des chemins et des parcelles.
Cette connaissance très concrète du terrain
nourrit naturellement son engagement sur la
voirie, les réseaux d'eau et les questions
agricoles, autant de sujets essentiels de la vie
quotidienne de notre village.*



Henri DEVEYER
Conseiller municipal

Délégations et fonctions :
chemins communaux ; titulaire
SGEPI.

*Né à Cenne-Monestiés, in-
génieur retraité aujourd'hui*

*vigneron, Henri connaît le village comme sa
poche et cultive ses vignes en famille sur les
terres de Cenne et de ses alentours. Il garde un
attachement profond aux paysages et aux
chemins qui ont marqué son enfance. À la mairie,
parallèlement au suivi des dossiers de l'école
intercommunale, il suit les chemins communaux
avec la volonté de préserver et de faire
redécouvrir ce patrimoine discret qui raconte
l'histoire du village.*



**Camille
MONMÈGE-GENESTE**
Conseillère municipale

Délégations et fonctions :
jeunesse ; communication ;
suppléante de la commission
d'appel d'offres et de la
commission de contrôle des listes électorales.

*Directrice du labo des cultures, Camille conçoit et
accompagne des projets artistiques de médiation
culturelle partout en France, en particulier autour
de la participation des enfants et des habitants.
Cette expérience nourrit naturellement son
engagement municipal en faveur de la jeunesse
et de la communication.*



**Sandrine
KRESSMANN-NIZET**
Conseillère municipale

Délégations et fonctions :
aménagement de l'espace
public et patrimoine com-
munal ; habitat et logement ;
suppléante de la commission d'appel d'offres ;
suppléante ATD.

*Architecte, Sandrine exerce un métier au
croisement du bâti, des usages et du paysage.
Elle porte une attention particulière à la manière
dont les habitants vivent les espaces du
quotidien. À la mairie, elle suit les questions
d'aménagement, de patrimoine et d'habitat.*

Le conseil municipal, qui se réunit régulièrement, et au moins une fois par trimestre selon la loi, examine les questions relevant des compétences de la commune et adopte des décisions à travers ses délibérations. Le maire est chargé d'exécuter ces délibérations et de prendre certaines décisions directement sur délégation du conseil municipal. En plus de cela, il exerce le pouvoir de police administrative : cela signifie qu'il est chargé de veiller au maintien de l'ordre public, c'est-à-dire au bon ordre et à la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques dans la commune. Il exerce enfin, comme les adjoints le cas échéant, des pouvoirs au nom de l'Etat : en matière d'état civil (célébration de mariage, signatures de documents...), mais aussi en qualité d'officier de police judiciaire (constatation de certaines infractions...).

Vos nouveaux élus



Christophe JAUD
Conseiller municipal

Délégations et fonctions :
voirie ; barrage et réseaux d'eau ; suppléant de la commission d'appel d'offres ; commissions CCPLM eau, assainissement, voirie, déchets ; suppléant SMICTOM et SYADEN.

Après une carrière dans le monde de la coopération agricole, Christophe a choisi de mettre son temps et son expérience au service de la commune. Il suit les dossiers de voirie, de réseaux d'eau et de barrage aux côtés de Jean-Luc Savoldelli. Il représente également Cenne-Monestiés dans plusieurs syndicats intercommunaux, où se prennent des décisions importantes pour le quotidien du village.



Sébastien QUARTI
Conseiller municipal

Délégations et fonctions :
jeunesse ; sport ; commissions CCPLM mobilités et enfance-jeunesse.

Responsable logistique, Sébastien est habitué à organiser, coordonner et trouver des solutions concrètes. À la mairie, il suit les questions de jeunesse, de sport et de mobilités. Il représente également la commune au sein des instances intercommunales consacrées à l'enfance-jeunesse et aux mobilités.



Gaëlle BEGUE-PEREZ
Conseillère municipale

Délégations et fonctions :
conseil municipal des enfants ; sport ; commission CCPLM enfance-jeunesse.

Auxiliaire de puériculture, Gaëlle accompagne les enfants et leurs familles dès les premières années de la vie. Cet engagement auprès des plus jeunes se retrouve naturellement dans ses délégations, qu'il s'agisse du Conseil Municipal des Enfants ou des activités sportives, avec une même envie : faire grandir le village avec eux.

ET CELLES ET CEUX AU QUOTIDIEN À VOS CÔTÉS

Une équipe municipale, ce ne sont pas seulement des élus : ce sont aussi des agents communaux qui, chaque jour, font vivre le village.

- **Odile TAULEYGNE** au secrétariat de mairie, accueil et démarches.
- **Frédéric WAN MEENEN** et **Paul VILLANUEVA** pour les services techniques et les espaces verts.
- **Axelle MASSON** au bureau de l'agence postale communale.

Merci à elles et eux pour leur engagement au sein de notre village.

Notre projet municipal en 8 axes

Nous nous sommes engagés sur un programme clair, réaliste et adapté aux capacités de notre commune. Le voici, résumé en huit lignes de force qui guideront le mandat. Chaque axe fera l'objet de points d'étape réguliers dans les futurs bulletins.

1. **Une gestion financière exemplaire** Maîtriser le budget et l'endettement, mobiliser les subventions et les partenaires institutionnels, financer les projets sans augmenter les impôts communaux, et rendre compte en toute transparence de l'utilisation des fonds publics. **Premier acte : le budget 2026, présenté en pages Finances de ce numéro.**
2. **La solidarité pour tous** Renforcer le soutien aux aînés et aux personnes isolées ou fragiles, étudier la création d'une mutuelle communale de santé, et développer les services sociaux de proximité en lien avec la Communauté de communes et le Département. **Une première réunion de travail sur la création de la mutuelle a eu lieu avec André Viola, Président de la CCPLM au mois de mai.**
3. **Un cadre de vie amélioré** Réhabiliter la voirie, repenser les espaces publics, sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes, mettre en valeur progressivement le centre du village et les écarts et rester fermes face aux incivilités. **Les premiers chantiers démarrent : voir pages Travaux & aménagements.**
4. **Mieux se loger à Cenne** Agir contre les logements vacants, développer une offre accessible pour accueillir de nouvelles familles, et mettre en place le permis de louer afin d'empêcher la location de logements indignes ou insalubres. **Ce sujet a été abordé avec la CCPLM qui engage une démarche inter-communale dans laquelle la commune s'inscrit.**
5. **Une vie citoyenne et associative renforcée** Favoriser la participation des habitantes et des habitants, soutenir les associations et leurs initiatives, accompagner la dynamique du tiers-lieu et faire vivre le Conseil Municipal des Enfants. Faire avec vous, pas seulement pour vous. **Première réunion publique le 30 octobre à 18h30 : Changement climatique, quel impact dans notre village ?**
6. **La culture comme lien** Conforter l'identité artistique et culturelle du village, préserver et valoriser les patrimoines, soutenir les événements et initiatives culturelles, poursuivre le parcours sculptural et conforter les chemins de randonnée.
7. **Un village éco-responsable** Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments communaux, accompagner une meilleure gestion des déchets, engager une réflexion sur les mobilités et préserver nos ressources en eau, bien précieux à Cenne. **1ère action réalisée : installation de 6 ventilateurs plafonniers dans les salles de classe et la cantine ; pose de stores thermiques dans la classe des petits.**
8. **Grandir à Cenne** Améliorer les conditions d'accueil à l'école et à la cantine, écouter et impliquer la jeunesse dans la vie du village, réaménager l'espace de loisirs. **Le Conseil Municipal des Enfants montre la voie : rendez-vous pages 12 et 13.**

Le budget 2026, expliqué simplement

Nous avons promis un budget lisible par toutes et tous. Alors, à quoi ressemble le budget 2026 de Cenne-Monestiés ? Suivez le guide.

Le budget de la commune : où va l'argent en 2026 ?

Le budget 2026 de la commune a été préparé pour répondre à trois objectifs :

- Assurer le fonctionnement quotidien de la commune,
- Poursuivre les projets engagés
- Préserver l'équilibre financier.

Le budget communal se répartit en deux « porte-monnaie ». Le premier sert aux dépenses du quotidien, le second aux projets qui préparent l'avenir. Dans chacun d'eux, les recettes et les dépenses s'équilibrent.

Premier porte-monnaie : le fonctionnement = 379 951 €

C'est ce qui fait tourner la commune au quotidien : les salaires et charges du personnel communal, l'entretien des bâtiments et des équipements, l'électricité, l'eau, les assurances, les fournitures et les dépenses de gestion courante. Ces dépenses sont financées principalement par les impôts locaux, les dotations de l'État et certaines recettes liées aux services et au patrimoine communal.

Second porte-monnaie : l'investissement = 966 965,92 € (reports compris)

C'est ce qui prépare demain : les travaux et aménagements communaux, la poursuite des opérations déjà engagées, les équipements, et le remboursement du capital des emprunts. Pour financer ces investissements, la commune s'appuie sur des subventions, sur une part de ses ressources propres, sur le FCTVA (un fonds de l'État qui rembourse aux communes une partie de la TVA payée sur leurs investissements) et, si nécessaire, sur un outil de trésorerie pour faire face aux décalages entre les dépenses engagées et les recettes attendues.

En résumé. Le budget 2026 est un budget équilibré, construit avec prudence. Il permet à la commune d'assurer ses missions au quotidien, de poursuivre ses projets et de maintenir une gestion financière responsable, sans augmenter les impôts communaux, conformément à nos engagements.

L'exécution réelle du budget au cours de l'année permettra de mesurer précisément le résultat de cet exercice : nous vous en rendrons compte dans un prochain numéro.



Plan communal de sauvegarde (PCS)

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un document qui prépare la réponse de la commune à d'éventuelles situations de crises liées aux risques présents sur son territoire. Sa logique est préventive : s'organiser à l'avance pour mieux faire face à des aléas prévisibles : inondations, feux de forêt, etc. Le PCS de Cenne-Monestiés, obligatoire en raison de la présence d'un barrage sur le territoire communal, a été adopté en 2015. La loi impose de l'actualiser régulièrement. C'est ce qui vient d'être fait : l'occasion de mettre à jour la liste des personnes ressources et d'améliorer la réponse communale face à des risques qui se sont accentués récemment : canicules, feux de forêts...).

Zoom sur ce document, d'ailleurs consultable en mairie.

Le PCS est un document structuré autour de cinq grandes rubriques.

- 1. Présentation de la commune :** situation géographique, occupation de l'espace, population, activités institutionnelles et économiques...
- 2. Identification des risques auxquels la commune est exposée.** A Cenne-Monestiés, il s'agit du risque de rupture du barrage communal, du barrage du Lampy, du risque d'inondation, du risque feu de forêt, mais aussi des risques liés aux mouvements de terrain (gonflement/retrait des argiles, effondrement, glissement et chute de blocs), vents violents et tempêtes, canicule, grand froid, neige et verglas, et enfin exposition au radon. Le PCS informe sur ces risques et identifie en particulier les populations les plus exposées.
- 3. Recensement des moyens communaux mobilisables :** les moyens humains (cellule de crise communale, volontaires citoyens) et les moyens matériels (communication, alerte, approvisionnement, hébergement temporaire, transport, logistique...).
- 4. Organisation de la cellule communale de crise,** modalités d'activation du PCS...
- 5. Actions communales de crise :** les "fiches réflexes". C'est la partie la plus importante, qui prévoit, pour chaque risque identifié, ce que la commune a prévu de mettre en oeuvre pour gérer une situation de crise. Par ex., pour les risques liés au barrage, c'est une organisation millimétrée reposant sur la

surveillance du niveau d'eau, l'ouverture progressive des vannes, l'envoi de messages d'information et d'alerte à la population, l'éventuelle évacuation des zones les plus à risque, l'ouverture d'un point d'accueil...).

Tout ceci vous sera présenté lors d'une réunion publique, le 30 octobre, où vous pourrez bien sûr poser toutes vos questions.

En attendant, la commune tient à remercier les personnes qui se sont manifestées pour faire partie des équipes de bénévoles pouvant prêter main forte en cas de crise (aider à informer les populations à risque, participer aux opérations d'évacuation et d'accueil...). Si vous souhaitez vous engager, n'hésitez pas. C'est ensemble que nous construisons notre résilience face aux risques !

LE REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

La commune a mis en place, en application de l'article L.126-1-1 du code de l'action sociale et des familles, un registre destiné aux personnes qui souhaitent pouvoir être contactées et accompagnées en cas de situation exceptionnelle nécessitant une vigilance particulière (période de fortes chaleurs, épisode de grand froid, crise sanitaire, etc.).

L'inscription sur ce registre permet à la mairie de prendre contact avec elles afin de s'assurer de leur situation, de leur transmettre des informations utiles ou, si nécessaire, de coordonner une aide adaptée.

Qui peut demander son inscription ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile ;
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- les adultes bénéficiant d'une reconnaissance de handicap ou d'une prestation liée à leur situation de handicap et résidant à leur domicile.

L'inscription n'est en aucun cas obligatoire et il est possible de se désinscrire à tout moment.

La demande peut être effectuée par la personne concernée, son représentant légal, ou un tiers si la personne concernée ou son représentant légal ne s'y opposent pas.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire d'inscription disponible en mairie, ou par Internet, via ce formulaire <https://framaforms.org/inscription-sur-le-registre-communal-des-personnes-vulnerables-1782572523>

De nouveaux aménagements dans le village

Une série de travaux va être engagée notamment autour du stationnement et de la sécurité routière. Dans l'immédiat, un parking supplémentaire va être créé au niveau du lavoir afin d'alléger le stationnement de la Grand' Rue et de la place d'Hozier qui est saturée par les voitures.

Avec 24 places de stationnement, le centre bourg devrait être plus fluide et faciliter le stationnement. Début des travaux mi-octobre.

La modernisation et l'aménagement du village, dont la réfection des routes, est un dossier sur lequel la municipalité travaille déjà. Un dossier de demande de subventions conséquent est en cours d'élaboration auprès des financeurs institutionnels : CCPLM, Département de l'Aude, Région Occitanie et Etat.





À la suite des réunions publiques sur l'aménagement du village en 2023, au travail effectué par la municipalité précédente et l'Agence technique départementale (ATD), une série de mesures est engagée pour une mise en application avant la fin de l'année 2026.

Accidents, vitesse excessive, stationnement anarchique dans le village sont les principales raisons qui ont amené la municipalité à concevoir un plan d'actions spécifique. Plusieurs mesures ont été prises afin d'éviter les accidents et de sécuriser le village, notamment sa traversée. Toutes les mesures suivantes seront accompagnées de marquages et de la pose de panneaux de signalisation réglementaires selon la législation.

PASSAGE DU VILLAGE EN ZONE 30

- Marquage au sol sur le pont avant la place de la Bascule et sur le pont route de Villespy.

NOUVEAUX SENS DE CIRCULATION

- **Rue de la Vierge** en sens unique montant (panneaux « sens interdit » en haut et « sens unique » en bas de la rue)
- **Rue du Chalet** en sens unique descendant (panneaux « sens interdit » en bas et « sens unique » en haut de la rue).
- **Sens interdit (sauf riverains) sur la Grand-Rue** au niveau de l'intersection de la rue du Chalet, pour empêcher la descente vers le bas de la Grand-Rue.

CRÉATION DE POINTS D'ARRÊT

- **Stop au niveau du coq dans le sens montée du village** pour casser la vitesse depuis Saint-Martin et sécuriser la priorité à droite route de Saissac.
- **Stop à l'intersection rue de la Mairie/avenue de Villemagne** dans les 2 sens.

PASSAGES PIÉTONS

- **Création** : rue de la Mairie / Bas de la rue de l'Eglise sur route départementale / Place de la Bascule / au niveau du Coq intersection route de Saissac / Poubelles faubourg Cambriel.
- **Re-marquage** du passage piéton de l'arrêt de bus au niveau du lotissement.

INTERDICTION À LA CIRCULATION

- **Interdiction totale de circulation sur la voie Chemin du Crès** (chemin de traverse) suite à plusieurs accidents, pour la tranquillité des piétons (chemin de randonnée). Les cyclistes, même assistés électriquement peuvent y circuler. (réalisé).



RÉFLEXION EN COURS AVEC LE DÉPARTEMENT

- **Installations de chicanes** aux entrées du village.
- **Sécurisation du carrefour** des rues de la Mairie, de la Poste et de la Vierge.

STATIONNEMENT VÉLO

- **Implantation d'arceaux vélo** Place du coin du four (pour 6 vélos) financés par la CCPLM.

Le CME sur tous les fronts !

Créé lors du précédent mandat et bien décidé à continuer sur sa lancée, le Conseil Municipal des Enfants (CME) a vécu un printemps bien rempli. Retour en images sur deux temps forts... et appel aux volontaires pour la rentrée

Cocorico ! Le poulailler partagé est arrivé

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles habitantes du village : Blanquette, Nuggets, Joséphine, Mouchette et Bernadette.

Projet imaginé et porté par les jeunes élus du CME, le poulailler inauguré en juin dernier est désormais une réalité.

Objectifs : réduire les biodéchets, sensibiliser à la nature et au vivant... et offrir au village ses œufs les plus locaux !

N'hésitez pas à vous inscrire à Epicenne pour contribuer à son fonctionnement : chaque semaine, une famille peut s'occuper du poulailler et se voir récompensée de 3 œufs maximum par jour (le reste étant vendu à l'épicerie pour financer les frais de nourriture et produits nettoyants).

La charte de fonctionnement est consultable à Epicenne.



Le poulailler partagé a été lauréat du budget citoyen 2025 du Département de l'Aude et a bénéficié d'un financement pour sa création. Il a été inauguré par Chloé Danillon et Paul Griffe, Conseillers départementaux, Laurent Granger, maire de Cenne-Monestiés et par Philéo Wagler-Gony, représentant du Conseil Municipal des Enfants .

Photos : Gilles Deschamps - Département de l'Aude.



En selle avec la transhumance

Le dimanche 10 mai, dans le cadre de Mai à Vélo, Cenne-Monestiés a accueilli l'arrivée de la 2^e étape de la Transhumance à vélo organisée par la CCPLM.

Parti le matin de Montréal, le cortège de cyclistes a rejoint L'Usine du Paradis à midi, avant un après-midi festif : foodtruck, vélo-smoothie, parcours de maniabilité, balade « vélo et biodiversité » proposée par les enfants du CME, visites guidées de L'Usine et apéritif convivial pour clore la journée.

Une belle fête du vélo, en famille et entre amis.

Et le futur tiers-lieu

Enfin, dans le cadre de **la création du Tiers lieu L'Usine du Paradis**, la municipalité propose que les jeunes conseillers municipaux intéressés forment un groupe de réflexion autour des activités des enfants qui pourraient y être proposées. Elles seront étudiées par l'association de gestion de l'Usine.

Rejoins le CME à la rentrée !

Tu as entre 8 et 13 ans, envie de rejoindre cette instance citoyenne et des idées pour ton village ?

Le Conseil Municipal des Enfants renouvelle ses membres à la rentrée de septembre et il n'est pas trop tard, cela représente une réunion d'une heure chaque mois.

Au programme : des projets concrets à inventer ensemble et de belles rencontres.

Inscriptions et renseignements auprès d'Elena Petraniciu et Gaëlle Bègue-Perez à cette adresse :

cmecennemonesties@gmail.com



Dépose des anciennes menuiseries



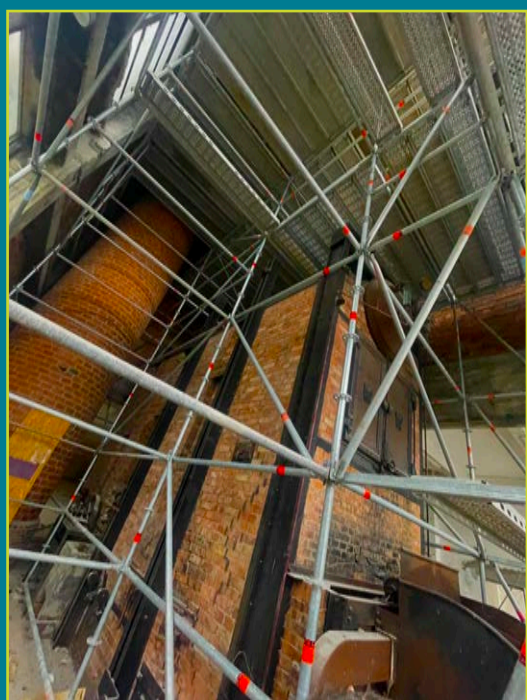
Visite du chantier par la CCPLM



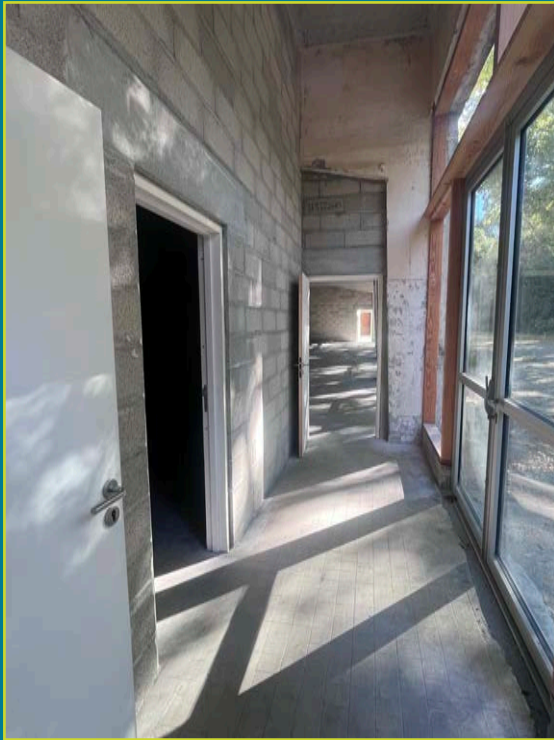
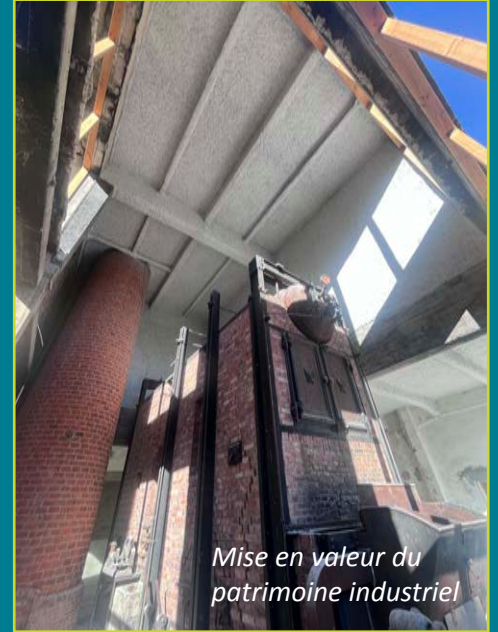
Percement du plafond de la salle multi-culturelle

Après d'importants travaux de démolition, le projet de tiers-lieu prend forme avec la fin du gros œuvre. Etanchéité, Isolation, cloisons et menuiseries, les nouveaux espaces se dessinent.

Le chantier se poursuit encore quelques mois pour une exploitation courant 2027.



Premières démolitions en septembre 2025



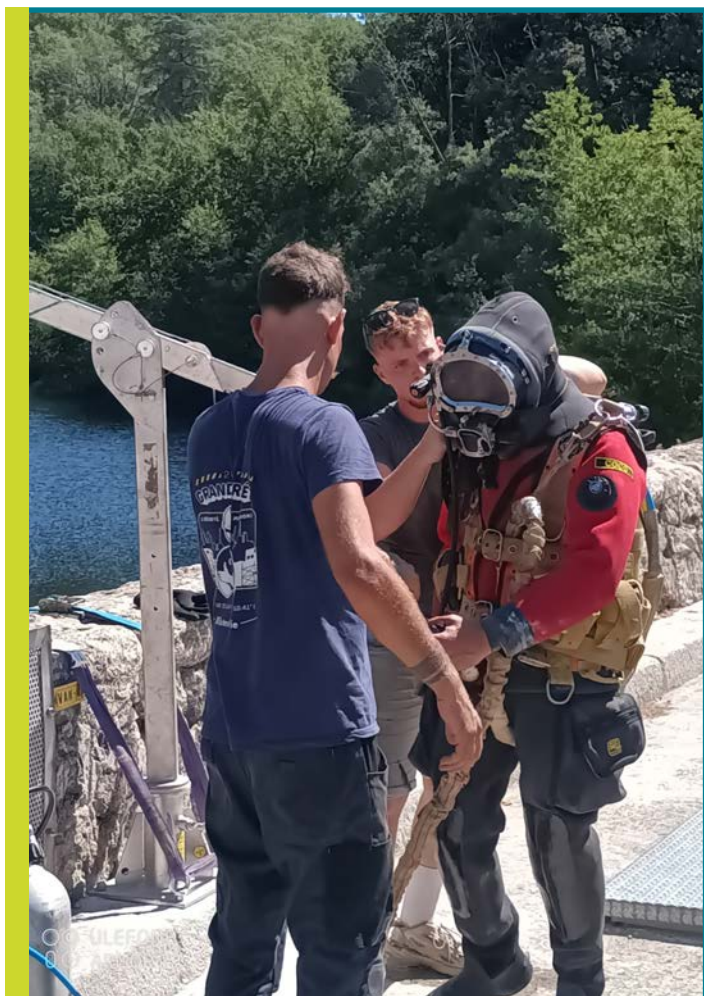
BARRAGE : NOUS AVONS FRÔLÉ LE PIRE

Au mois de juillet, la vanne n°4 du barrage était bloquée, il était impossible de la manœuvrer pour réguler l'eau et donc assurer la sécurité de l'ouvrage.

La municipalité a mandaté une équipe de plongeurs pour inspecter le fond du barrage et évaluer les dégâts éventuels.

Les plongeurs ont découvert une échelle fabriquée avec des branches, qui avait été jetée dans l'eau certainement pour s'amuser à plonger du barrage.

Celle-ci bloquait la vanne qui a pu finalement être libérée. Par chance, aucun dégât n'a été provoqué suite à ce geste inconscient qui aurait pu avoir des conséquences financières et surtout de sécurité bien plus importantes. L'intervention s'est quand même chiffrée à 3 000€, aux frais du contribuable... CQFD.



CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DE CHASSE

Depuis début septembre, la commune met à disposition de l'Association communale de chasse agréée (ACCA) un terrain communal situé chemin du Barrage.

Cette mise à disposition gratuite permettra à l'association d'y installer un local de chasse adapté à ses activités, dans le respect des règles d'urbanisme. Elle répond à un double objectif : accompagner l'activité de l'ACCA, qui contribue notamment à la régulation des populations de sangliers, tout en améliorant la cohabitation avec les riverains et les autres usagers du secteur.

La convention prévoit également des règles précises afin de préserver la tranquillité des lieux, la circulation sur le chemin du Barrage, l'accès des secours et l'accès aux installations communales d'eau.

L'ancien local utilisé provisoirement par l'association de chasse (rue du Riblou) est donc resitué à la commune.

Cette démarche traduit la volonté de la municipalité de travailler avec les associations locales et de rechercher des solutions concrètes conciliant activités rurales, sécurité, environnement et qualité de vie des habitants.

MARIAGE

- Amandine Raja et Nicolas Millard
le 22 août.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- M. Ulysse Lefebvre
- M. Henri Albigés
- M. Georges Gérard
- Mme Christiane Loubés
- Mme Nicole Deveyer

EPICENNE



Epicenne, l'épicerie associative du village, propose depuis plusieurs années des achats groupés, des produits en dépôt-vente ou en dépannage (voir tous les renseignements : www.epicenne.fr), et depuis l'an dernier des lectures mensuelles partagées le vendredi soir. La diversité des textes et des voix a été au rendez-vous, avec un public fidèle. Nous souhaitons diversifier la forme de ces lectures avec quelques idées qui se profilent : lectures bilingues (à Cenne on parle anglais, allemand, espagnol, roumain, italien, occitan), avec musique, lectures et jeux, à plusieurs voix, etc. Toutes les idées seront bienvenues. Une première lecture bilingue (anglais / français) a eu lieu le 18 septembre.

La soirée « lectures autour du poulailler partagé », initialement prévue le 10 juillet mais reportée à cause des fortes chaleurs, aura lieu le vendredi 16 octobre.

LA FILATURE

Nouvelle association sur la commune, La Filature souhaite favoriser la créativité et l'accueil des familles. Ses locaux sont situés dans l'ancienne filature de Cenne, et abritent un Atelier du Jeu de Peindre, atelier inter-générationnel contribuant à l'expression spontanée. À la rentrée 2026, le 16 septembre, l'atelier permettra aussi le Jeu d'Argile, dans le même esprit, facilitant le modelage libre, sans thème ni modèle, mais avec expérimentation, élan voire audace :-)

L'association a également proposé La Journée de la Créativité en novembre dernier, ainsi qu'un cycle d'Ateliers d'Éveil Enfant Parent (éveil musical, artistique, corporel), gratuits, réunissant des familles d'enfant de 0 à 4 ans, de Cenne mais aussi des villages environnants. Le cycle reprendra les mercredis 30 septembre et 7 octobre prochains.



Vous pouvez suivre ses propositions sur la page Facebook ou sur le site :





LE LABO DES CULTURES

L'art en bouche : et si on cuisinait des œuvres d'art ? Le principe : choisir des œuvres puis les transposer en plats (couleurs, textures, saveurs) et les déguster !

De l'automne au printemps, le labo des cultures invite l'école de Cenne, l'IME et les familles des alentours à une aventure poétique et gastronomique intergénérationnelle : rencontres sensorielles, visite d'une artothèque, ateliers de poterie, d'arts plastiques et de cuisine avec trois artistes du territoire. Lancement à partir de la Semaine du goût en octobre. Point d'orgue : un grand banquet-dégustation en avril 2027.

Familles curieuses, rejoignez-nous !

contact.occitanie@lelabodescultures.com

RESPIRE

C'est reparti pour une 3e année de Tai-chi et Qi gong !

Reprise des cours le lundi 7 septembre, puis tous les lundis de 18h30 à 20h, à la salle polyvalente de Cenne-Monestiés, avec Jean-Luc, notre professeur.

Un groupe convivial où l'on progresse ensemble, quel que soit son niveau. Deux cours d'essai offerts pour découvrir la discipline.

Merci de prévenir de votre venue à

bonjour.respire@gmail.com.

Tarif : 160 € l'année + 10 € d'adhésion. Places limitées à 15 participants : n'attendez pas trop !

Et bientôt, de nouvelles activités ! Grâce à la subvention de 2024 de la mairie (eh oui mieux vaut tard que jamais), nous avons enfin acheté du matériel pour compléter celui de l'école et proposer très prochainement de la baby gym. Nous prévoyons aussi une réunion d'information pour envisager des sorties running en groupe. Bref restez en alerte sur Panneau Pocket pour ne rien manquer !





ARBOR'ESSENCES

Pour cette rentrée 2026/2027, Arbor'Essences renouvelle l'aventure de sa chorale, forte du succès de ces deux dernières années. Animée par l'artiste cennoise Simona Boni, elle réunit une vingtaine de choristes de Cenne et des villages alentours. Après six mois de répétitions alliant sérieux, humour et joie de vivre, ponctuées d'« apéros-chorale », la saison s'est achevée par un concert mémorable au lavoir, en juin. Envie de chanter avec nous ? Surveillez Panneau Pocket pour la réunion de rentrée et les ateliers.

Contact : arboressences@ecomail.fr

ART EN CENNE

L'Association « L'ART EN CENNE » propose, pour cet automne 2026 du 10 au 18 octobre, sa traditionnelle exposition d'artistes cennois et locaux.

La formule « ART aux fenêtres et pas que » évolue. Nous renouvelons bien sûr la promenade -découverte avec son parcours fléché vers les différents ateliers d'artistes cennois, et nous sommes ravis de bénéficier de l'engagement spontané de trois propriétaires bénévoles, à savoir **LES CHAISES, LA FILATURE et L'ATELIER DU QUICHOTTE** qui nous offrent une plus grande surface d'exposition.

Nous gardons l'inauguration (aux Chaises) le samedi 10, l'auberge espagnole au square G. Bertrand qui favorise la rencontre entre artistes et connaisseurs le dimanche 11 midi ; et en clôture, satisfait de notre expérience de 2025, nous reprenons l'idée du repas avec performance artistique le samedi 17.



Vous retrouverez bientôt l'intégralité du programme avec tous les détails sur Panneau pocket.



LES CHAISES

16 rue de la Mairie est un local en rénovation depuis janvier 2026. Il accueillera un « café culturel » dynamique au service du village et de la communauté. Le café s'appellera « Les Chaises », un clin d'œil à la célèbre pièce de théâtre d'Eugène Ionesco, mais aussi parce qu'il s'agit d'un café où l'on pourra tirer une chaise pour prendre un café, partager un repas, profiter d'un spectacle ou simplement passer un bon moment.

Pour en savoir plus : www.auxchaises.com

Sainte-Marie, plus de vingt ans à veiller sur nos pierres



Une église relevée, un lavoir sauvé, des milliers d'heures de bénévolat et un nombre incalculable de gâteaux et de vêtements vendus ! Rencontre avec Mimi Debabèche, présidente de l'association Sainte-Marie, qui nous a raconté cette histoire.

Il est rare qu'une association participe aussi directement au financement de projets communaux. C'est pourtant ce que fait, année après année, l'association Sainte-Marie : elle vient d'annoncer un nouveau don avoisinant 5 000€ à la commune, portant à 64 000 € le total reversé depuis sa création. Un chiffre qui donne la mesure de son engagement.

Ces dons contribuent à la restauration et à la mise en valeur de lieux emblématiques du village, comme le lavoir et l'église. Le conseil municipal remercie chaleureusement les membres de l'association pour cet investissement constant en faveur du patrimoine local.



Tout a commencé autour de l'église

Avant l'association, il y avait un petit groupe. Quelques dames âgées attachées à leur église comme on l'est à une maison de famille. Elles organisaient de modestes vide-greniers. Monsieur Jolly a pris le relais, puis Monsieur Brème, puis ils et elles sont allés chercher Maryse Raffanel et Mimi Debabèche qui ont dit oui.

L'association naît officiellement en décembre 2003. Son objet tient alors en un mot : l'église, et surtout sa chapelle qui s'écroule. Mais du côté de la Fondation du patrimoine, on explique qu'un dossier portant sur une église seule a peu de chances d'aboutir. L'équipe part donc faire le tour du village en quête d'un second édifice à sauver. Elle tombe sur le lavoir, alors tout décrépi, et qui se révèle être le plus grand de la région. Une contrainte administrative venait de sauver finalement un second monument du village !

Six paires de mains, tous les matins

Les souscriptions partent. On écrit aux anciens du village, à ceux qui sont partis vivre ailleurs. Surprise : ils répondent en plus grand nombre que les habitants d'aujourd'hui. Quinze mille euros sont réunis pour l'église.

Puis vient le chantier. Ils sont six, du lundi au vendredi, de 9 heures à 13 heures : Maryse et Jean-Pierre Raffanel, Cécile et Bernard Embry, Mimi et Yves Debabèche. Ils piquent les murs, d'où l'eau ruisselait, et la pierre réapparaît. Un compagnon du devoir reprend la chapelle. En grattant, l'équipe met la main sur un vieux papier portant les noms de l'architecte et du maire de l'époque. Elle décide alors de faire pareil : les noms du maire d'alors et des participants ont été coulés dans le plâtre, à l'intention de ceux qui rouvriront le mur dans cent ans, peut-être !

Il faut ensuite patienter, le temps que les murs respirent, avant de repeindre. Les bancs sont recirés, la ferronnerie refaite, une estrade installée dans la chapelle.

La pierre est restée apparente, à l'église comme au lavoir, et c'est un choix, longuement pesé à l'époque. Les murs respirent, les visiteurs s'arrêtent et apprécient ce nouveau visage.

Des gâteaux, des cartons et beaucoup d'heures

Restait à trouver l'argent, et là aussi tout s'est inventé au fil des ans. Le dépôt-vente d'abord, dans une maison en bas du village, puis dans l'ancienne poste avant de rejoindre le local actuel, au-dessus de l'école. Les vide-greniers ensuite, dans les rues puis à l'Usine. Et les gâteaux, surtout, faits maison, dont le seul bénéficiaire a financé des pans entiers de ces chantiers. À Noël, le stand décoré, la ruche de bénévoles qui s'attèlent dans les cuisines, les petites boîtes fabriquées main, le vin chaud offert aux visiteurs pendant que les gâteaux partent un à un...

« Nous sommes une association laïque, bien que le nom prête à confusion : on s'appelle Sainte-Marie, Marie étant la patronne du village et le nom de l'église. C'est par respect pour les anciennes qui l'avaient baptisée ainsi, et nous ne changerions ce nom pour rien au monde », précise l'équipe.

Mimi Debabèche en est aujourd'hui la présidente, Cécile Embry la secrétaire et Bernard Embry le trésorier. Beaucoup sont d'ici depuis toujours. Quand on leur demande pourquoi ils font tout cela, la réponse vient sans hésiter : « Nous faisons ça pour le village. » L'attachement à Cenne et à ses monuments passe avant le reste, et le plaisir suit juste derrière : « C'est amical. »

Le lavoir bientôt terminé, et une relève à trouver

Le chantier du lavoir touche à sa fin. Des peintres vont intervenir pour le soubassement, à l'intérieur comme à l'extérieur, et les dernières grosses pierres manquantes ont enfin été posées. L'objectif fixé au départ est tenu jusqu'au bout : que les Cannois n'aient rien à payer.

Pour la suite, l'équipe rêve depuis un moment de s'occuper des fontaines du village, en les réinstallant et en les repeignant, sans forcément les remettre en eau. Reste une inquiétude, et elle est dite ici sans détour :

l'association cherche une relève. Tout repose sur très peu de personnes, le travail est considérable, et les forces vives d'autrefois ne sont plus là. Ses membres souhaitent passer le relais à des Cannoises et des Cannois qui reprendraient l'association et la feraient vivre à leur tour. Ceux qui arrivent à la retraite et retrouvent un peu de disponibilité sont les premiers concernés, car c'est bien de temps qu'il s'agit avant tout. Le reste s'apprend sur le terrain, aux côtés de ceux qui ont tout appris de la même façon.

À VENIR : UN MARCHÉ DE CRÉATEURS ET DE PRODUCTEURS LOCAUX

L'association prépare pour cette saison un marché réunissant créateurs et producteurs du secteur. Les fonds récoltés iront entièrement à la restauration du patrimoine communal. La date et le lieu seront communiqués dès qu'ils seront arrêtés : ouvrez l'œil, et venez nombreux.

COMMENT LEUR DONNER UN COUP DE MAIN ?

En poussant la porte du dépôt-vente, ouvert un samedi par mois de 14 h à 17 h. En achetant, en donnant, en venant aux manifestations. Et surtout en rejoignant l'équipe, qui accueillera vos bras à cœur ouvert.

Un mot enfin sur les dons d'objets : tout est trié à la main par des bénévoles. Vêtements propres et objets en bon état, merci d'avance. Le reste finit à la déchetterie, et ce n'est vraiment pas le meilleur usage de leur temps...

Edgar Morin, notre ami de Cenne-Monestiés



Edgar Morin nous a quittés le 29 mai 2026, à l'âge de 104 ans.

Pour ceux qui le connaissaient et l'aimaient, la nouvelle, aussi douloureuse soit-elle, ne fut pas tout à fait une surprise. Depuis quelque temps, Edgar se faisait plus silencieux, donnait moins de nouvelles. Après plus d'un siècle à regarder le monde, l'interroger, l'arpenter et tenter inlassablement de le comprendre, il s'en est allé.

Edgar Morin fut un homme qui nous a beaucoup appris et dont, j'en suis convaincu, nous avons encore beaucoup à apprendre.

Chez lui, l'attachement aux racines ne signifiait jamais le repli. Bien au contraire, il était inséparable d'une profonde conscience de l'universel. Il le disait lui-même :

« Je porte en moi une identité méditerranéenne, italienne et espagnole de plusieurs siècles. Je suis d'abord un être humain pour qui, comme le disait Montaigne, tout homme est mon compatriote ; puis je suis français, juif, méditerranéen, nourri par un humanisme universaliste qu'apportèrent le marrane Montaigne et l'apostat Spinoza, humanisme qu'a entretenu ma culture française faite de la fréquentation des œuvres de Voltaire, de Denis Diderot ou de Victor Hugo. »

Ces mots disent beaucoup de l'homme qu'il était, rétif aux frontières que l'on voudrait dresser entre les hommes, ses origines étaient pour lui une appartenance, une sensibilité, une mémoire, mais aussi une ouverture aux autres et au monde.

Il en aura été l'un des observateurs les plus attentifs, mais jamais un observateur à distance toujours avec une curiosité insatiable, avec amour aussi, et avec cette volonté constante de comprendre les êtres humains dans leurs contradictions et leur complexité. Il fut un homme engagé, profondément engagé, au point parfois de se mettre en danger. Il avait connu la guerre, la Résistance, les bouleversements politiques et sociaux, les espoirs et les désillusions d'un siècle qu'il n'a jamais cessé de questionner.

Cette attention portée aux hommes et au monde a nourri toute son œuvre de sociologue et de penseur. Elle trouve leur accomplissement dans les six volumes de *La Méthode*, œuvre monumentale à laquelle il consacra une part essentielle de son énergie et de sa vie.

Ce travail ne fut pas pour lui une simple entreprise intellectuelle, il en parlait comme d'une œuvre profondément personnelle, presque charnelle :

« J'ai rédigé La Méthode avec amour, dans l'amour. Je l'ai écrit comme un accouchement, dans la souffrance et le bonheur. J'y ai mis toutes mes ressources, personnelles, intellectuelles. C'est un très long travail. Il s'agit pour moi d'une œuvre nécessaire pour réformer la connaissance et la pensée, afin d'affronter les complexités de la vie individuelle, sociale, politique, planétaire. »

Edgar nous a appris à nous méfier des certitudes trop simples, à relier ce que nous avons l'habitude de séparer et à accepter qu'un être, une société ou une époque ne puissent jamais se réduire à une seule explication.

Mais derrière le penseur mondialement connu, il y avait aussi l'homme, et c'est cet homme-là que j'ai eu la chance de connaître.

J'ai été son ami pendant quarante ans.

Lorsque les voyages, les conférences, les rencontres et les innombrables sollicitations finissaient par le fatiguer, Edgar éprouvait le besoin de retrouver des lieux où le temps semblait ralentir. Il venait alors se réfugier auprès de son ami Pouytès, dans le domaine de Montlaur, à Roullens dont il aimait profondément les paysages. Ils lui rappelaient ceux de cette Toscane florentine qu'il affectionnait tant.

Puis, lorsque je me suis installé à Cenne-Monestiés, Edgar a découvert à son tour notre village.

Très vite, il l'a adopté.

Il aimait sa tranquillité, sa verdure, cette impression d'être à l'écart du tumulte. Il aimait aussi ma maison dominant la rivière. Le bruit de l'eau accompagnait ses moments de repos et, souvent, ses réflexions. Pour un homme qui avait passé sa vie au milieu des idées, des débats et de l'agitation du monde, Cenne-Monestiés était devenu l'un de ces endroits précieux où il pouvait simplement s'arrêter, regarder, écouter et penser.

Ces séjours étaient aussi faits de plaisirs beaucoup plus simples. Edgar était gourmand, et la cuisine faisait partie de ces moments que nous aimions partager. Il ne se contentait pas de s'asseoir à table : il cuisinait souvent. Il avait un faible tout particulier pour l'aubergine - la reine de ses menus - mais aussi pour tous les plats aux saveurs du Sud, généreux en légumes et en huile d'olive. Dans la cuisine comme ailleurs, sa curiosité et son goût de la vie étaient intacts. Entre un plat à préparer, une discussion, un rire ou une idée à poursuivre, ces moments ordinaires devenaient essentiels.

Et quelque chose de très beau s'est produit : tandis qu'Edgar adoptait Cenne-Monestiés, les Cannoises et les Cannois l'adoptaient à leur tour.

Le village a donné son nom à un établissement culturel. Mais plus encore que cette marque officielle, il faut retenir le lien qu'il avait su créer avec ses habitants et notamment avec les plus jeunes.

Edgar Morin présida ainsi l'installation du Conseil Municipal des Enfants. Ce jour-là, il s'adressa à eux comme il savait le faire : en les prenant au sérieux. Il leur parla de responsabilité, de citoyenneté, de la nécessité de réfléchir par soi-même et de prendre sa part dans la vie collective. Aujourd'hui encore, les enfants du Conseil municipal citent son discours introductif lorsqu'ils prennent la parole.

Je trouve cela profondément émouvant.

C'est là quelque chose qui résume Edgar mieux que de longs discours : un homme âgé de plus d'un siècle transmettant à des enfants quelques mots pour les aider à devenir les citoyens de demain.

La pensée d'Edgar Morin a parcouru le monde. Ses livres ont été lus, étudiés, discutés dans de nombreux pays. Docteur "honoris causa" de trente huit universités, il aura fréquenté les intellectuels, les responsables politiques et les grands débats de son temps. Pourtant, il savait aussi trouver du bonheur dans la simplicité d'un village, dans un paysage familier, dans une maison dominant une rivière, dans un repas préparé en commun, dans l'écoute quotidienne de ses morceaux de musique préférés, ou une conversation entre amis.

C'est cet Edgar-là que Cenne-Monestiés a connu.

Et c'est aussi celui-là que je garde en mémoire après quarante années d'amitié fraternelle.

Il avait donné de la vieillesse - ou plutôt de la vie - une définition qui lui ressemblait profondément :

« Pour moi, vivre, c'est avoir en soi tous les âges de la vie, c'est ne pas perdre sa curiosité, ses désirs, ses ardeurs ; c'est être à la fois enfant, adolescent, adulte et le demeurer une fois devenu vieux. »

Ces mots prennent aujourd'hui une résonance particulière. Edgar les incarnait. Jusqu'à un âge que peu d'hommes atteignent, il conserva quelque chose de l'enfant qui s'émerveille, de l'adolescent qui s'indigne et se passionne, de l'adulte qui agit et du vieil homme qui transmet sans jamais prétendre avoir fini d'apprendre. Sa curiosité n'était pas seulement une qualité intellectuelle : elle était une manière de rester vivant.

Edgar nous a beaucoup appris.

Il nous reste désormais à continuer de le lire, à faire vivre sa pensée et, surtout, à conserver quelque chose de sa manière de vivre : sans simplifier ce qui est complexe, sans renoncer à comprendre ce qui nous déroute, avec vigilance et humanité.

À Cenne-Monestiés, au bord de cette rivière dont il aimait le murmure, son souvenir restera vivant.

Celui d'un penseur immense.

Celui d'un homme libre.

Et, pour moi, celui du frère choisi.

Jean-Louis Pouytès

Exposition L'art en Cenne

10 -18 octobre 2026

10-11 parcours-découverte des ateliers d'artistes
et des lieux d'exposition (10h-12h et 14h30- 18h)

samedi 10 à 18h vernissage au 16 rue de la Mairie (Les Chaises)

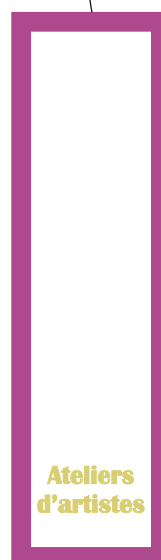
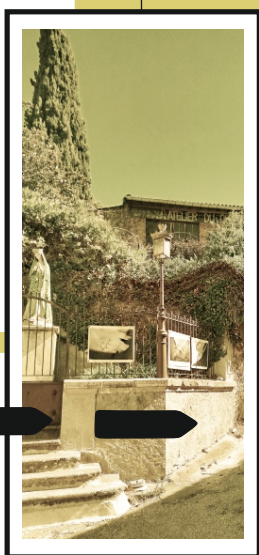
12-18 expositions ouvertes: 16h-19h et sur rdv tél. 06 19 81 04 06

samedi 17 octobre 18h performance graphique, buvette, restauration

Dimanche 11 octobre à partir de 12h

Auberge espagnole en compagnie des artistes

et dégustation vigneronne dans le square G.Bertrand



Expo

Entrée libre et gratuite